

AMOR FLAMENCO

Association loi de 1901



COURS DE FLAMENCO – SEVILLANAS – RUMBA FLAMENCA

PERPIGNAN

Année 2024/2025

DEMANDE D'INSCRIPTION

ANNUELLE

TRIMESTRIELLE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Art. 1 – L'Association Amor Flamenco propose des cours de danse « Flamenco », « Sevillanas » et « Rumbas Flamencas » à la salle Amor Flamenco à Perpignan.

Art. 2 – L'Enseignement est confié à des danseurs professionnels et est accompagné en direct par un guitariste 1 semaine sur 2.

Art. 3 – La durée des cours s'étend sur l'année scolaire de septembre à juin. Les cours sont répartis en niveaux. Chaque niveau bénéficie d'une durée d'enseignement égale à : 1 heure hebdomadaire.

Art. 4 – Sauf exception, il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires.

Art. 5 – TARIFS (hors adhésion)

TARIFS enfant

- 75€/trimestre (225€/an) pour une inscription annuelle
- 120€/trimestre (360€/an) pour 2 enfants d'une même famille pour une inscription annuelle

TARIFS ados

- 80€/trimestre (240€/an) pour une inscription annuelle
- 130€/trimestre (360€/an) pour 2 enfants d'une même famille pour une inscription annuelle

TARIFS adultes

- 90€/trimestre (270€/an) pour une inscription annuelle
- 120€/trimestre pour une inscription trimestrielle
- 150€/trimestre (450€/an) à partir de 2 cours pour une inscription annuelle

Art. 6 – Les inscriptions aux cours peuvent être annuelles ou trimestrielles.

-Annuelle : Le règlement s'effectue dès l'inscription. Le paiement peut être fait en 3 chèques : Le 1er est encaissé immédiatement, le 2ème le 1er janvier et le 3ème le 1er avril.

L'inscription étant annuelle, en cas de démission d'un élève, aucun remboursement ne sera possible.

-Trimestrielle : Le règlement s'effectue trimestriellement le 1er octobre, le 1er janvier et le 1er avril.

Art. 7 – Les élèves sont tenus de pratiquer cette activité avec des chaussures fermées (de préférence des chaussures de Flamenco).

Art. 8 – Chaque élève est tenu de s'assurer pour la responsabilité civile.

Art. 9 – L'inscription aux cours entraîne l'acceptation du présent règlement intérieur.

Art.10 – L'adhésion à l'association est obligatoire (20€ par personne).

Art.11 – Droit à l'image. Si vous ne souhaitez pas que votre image ou celle de votre enfant soit utilisée dans le cadre de nos diffusions, cochez ici

Art.12 – Je m'engage à ne pas diffuser de vidéos prises durant les cours.

Vu et pris connaissance : NOM, Prénom.....

Perpignan, le.....Signature

NOM, Prénom.....

Adresse.....

Code Postal.....VILLE.....

Téléphone : / / / / / / / / / / / / / / / /

E-mail :

(Important : afin de vous prévenir en cas d'annulation exceptionnelle)

Pour les mineurs :

Date de naissance : / / / / / / / / / /

Responsabilité Légale :

*LES LUNDIS :

- 18h30 | SEVILLANAS DÉBUTANT
- 19h30 | RUMBA FLAMENCA ADOS/ADLT

*LES MARDIS :

- 12H20 | FLAMENCO DÉBUTANT

*LES MERCREDIS :

- 16h30 | FLAMENCO ENFANTS (7 – 11ans)
- 17h30 | FLAMENCO ENFANTS (4 – 6ans)
- 18h30 | FLAMENCO ADULTES DEBUTANT
- 19h30 | FLAMENCO ADULTES INTERMEDIAIRE
- 20h30 | FLAMENCO ADULTES AVANCÉ

*LES JEUDIS :

- 12H20 | RUMBA FLAMENCA ADOS/ADLT
- 18H30 | SEVILLANAS DÉBUTANT
- 19H30 | SEVILLANAS PRATIQUANT
- 20H30 | CANTE FLAMENCO y PALMAS

Ci-joint, règlement : ENFANT

- Inscription annuelle : 3 x 75€ (+20€ adhésion)
- Inscription annuelle : 3 x 120€ (+40€ adhésion) (pour 2 enfants d'une même famille)

ADOS

- Inscription annuelle : 3 x 80€ (+20€ adhésion)
- Inscription annuelle : 3 x 130€ (+40€ adhésion) (pour 2 enfants d'une même famille)

ADULTE

- Inscription trimestrielle : 120€ (+20€ adhésion)
- Inscription annuelle : 3 x 90€ (+20€ adhésion)
- Inscription annuelle : 3 x 150€ (+20€ adhésion) à **partir de 2 cours hebdomadaire**

*Les horaires et cours sont susceptibles de changer si besoin.

Aucune inscription ne pourra être enregistrée sans ces règlements

La présente inscription vaut acceptation du règlement intérieur. Inscription trimestrielle : 120€ (+20€ adhésion)